



RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)
REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN
NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK

NEWS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTER: **Marie Yolène GILLES COLAS**
PHONE: (509)2940-1222 / 3650-8103 / 3463-4192
(509)2244-0076/ 2244-1496
Cell : (509) 3728-8466

*Le RNDDH condamne les actes de violence perpétrés lors des
manifestations antigouvernementales*

Depuis plusieurs semaines, le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH) constate avec effarement, une augmentation des actes de violence, notamment lors des manifestations anti-gouvernementales.

Ces agressions orchestrées à l'encontre des membres de la population qui ne participent pas aux manifestations, sont caractérisées par le pillage, le vol, la casse des pare-brise et l'incendie de plusieurs véhicules de particuliers et de l'Etat. Pour la seule journée du 22 janvier 2015, au moins *cinq* (5) véhicules ont été endommagés et des passants se sont plaints d'avoir perdu leurs effets personnels dont des téléphones portables.

Par ailleurs, les 17 et 20 janvier 2015, le local du parti politique dénommé *Fusion des Socio-démocrates*, sis à *Christ-Roi*, a été la cible d'individus non identifiés qui ont lancé des pierres et ont fait usage d'armes à feu en direction dudit local.

Le RNDDH estime que cette atmosphère de violence qui s'instaure peu à peu dans le pays ne peut en aucun cas être acceptée dans une société basée sur la règle de droit démocratique.

Le RNDDH rappelle à tous que le droit de manifester pacifiquement est garanti par la Constitution haïtienne en vigueur. Cependant, les manifestants se doivent de ne pas nuire aux autres.

Le RNDDH condamne avec la dernière rigueur ces actes de violence perpétrés lors des manifestations et recommande aux autorités policières de prendre toutes les dispositions qui s'imposent en vue de garantir la sécurité du local de la *Fusion des Socio-démocrates*, de sévir contre les auteurs de troubles et d'assurer la sécurité des vies et des biens des membres de la population.

Port-au-Prince, le 26 janvier 2015